

Extrait d'une adresse de la société populaire de Boussac-la-Montagne, lors de la séance du 24 pluviôse an II (12 février 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Extrait d'une adresse de la société populaire de Boussac-la-Montagne, lors de la séance du 24 pluviôse an II (12 février 1794).

In: Tome LXXXIV - Du 9 au 25 pluviôse An II (28 janvier au 13 février 1794) p. 619;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1962_num_84_1_35305_t1_0619_0000_5

Fichier pdf généré le 15/05/2023

ustensiles d'or et d'argent servant au culte dans les églises de cette ville.

Ils ont à l'instant déposé sur le bureau le fruit de leurs soins, savoir.

	m	on	gr
1°. provenant de l'église St-Pierre, calices, ciboires, soleils et crossier que le citoyen évêque a lui-même offert, le tout ensemble donnant, tant en en vermeil qu'en argent	103	7	6
2°. De l'église de Saint-Paterne, tant en calices, soleils et ciboires donnant en vermeil et en argent	23	2	2
3°. De l'hôpital de la Garenne un calice et soleils en argent donnant ...	5	3	6
4°. De plus 20 couverts de la retraite des hommes, avec une grande cuillère déposée chez le secrétaire greffier de la municipalité donnant ..	10	5	»
5°. Huit autres couverts 3 fourchettes et 2 grandes cuillères provenant des maisons religieuses déposés aussi chez le même secrétaire donnant	7	2	4
6°. et dernier article une lampe remise au maire pesant	7	2	»
Le tout ensemble donnant	157	7	2

Sur quoi le Conseil délibérant arrêté à l'unanimité que cette argenterie sera adressée à la trésorerie nationale comme une nouvelle preuve de son dévouement à la chose publique, et un tribut que paie la reconnaissance pour les mesures salutaires prises par les sauveurs de la République.

Le Conseil a arrêté de plus qu'un double de sa délibération sera adressé à la Convention nationale avec les effets ci-mentionnés.

P.c.c. LE DELAIZIR, LEBAGADEC H.G.,
LEFEUVRE (maire montagnard).

51

La société populaire de Boussac-la-Montagne écrit à la Convention la lettre suivante : « Les tyrans nous demandent la paix : guerre aux tyrans ! »

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

52

La société populaire de Commune-d'Armes présente l'apologie de cette commune. Un instant trompée, elle a secoué victorieusement le joug de toutes les erreurs, et rendu un hommage solennel à la patrie, à la raison, à l'humanité : les églises, converties en ateliers d'armes, vont servir à la propagation de la vérité et de la liberté.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

(1) P.V., XXXI, 209. Lettre originale datée du 19 pluvi., signée BONHOMME (présid.), ANTOINOT (secrét.) (C 292, pl. 941, p. 3). Bⁱⁿ, 24 pluvi.; J. Paris, n° 409; Ann. patr., n° 408; C. Eg., n° 544; F.S.P., n° 225; Audit. nat., n° 508; J. Mont., n° 92; J. Matin, n° 552; M.U., XXXI, 394.

(2) P.V., XXXI, 209. Bⁱⁿ, 24 pluvi. (2^e suppl^é).

[Commune-d'Armes, 7 pluvi. II] (1)

« Législateurs,

Des bouches impies, vendues au crime, osent distiller contre notre commune les poisons de la calomnie. Il importe à des sans-culottes révolutionnaires, fiers de leurs vertus républicaines, de faire tomber les poignards qu'aiguisent encore contre nous, des hommes ou contre-révolutionnaires, ou trompés.

Législateurs ! si des rebelles ont momentanément souillé le territoire de Commune-d'Armes, nous n'avons dû ce malheur qu'au scélérat Les-terpt que la justice souveraine a envoyé à l'échafaud, qu'à quelques administrateurs profondément corrompus... Dans ces moments malheureux la liberté éplorée était forcée de se soustraire aux fureurs qui la menaçaient : mais enfin les sans-culottes sentirent leur force, ils s'armèrent, et les brigands furent chassés : oui, quoiqu'on ait dit le contraire, nos sans-culottes ne doivent qu'à leur propre courage cette victoire éclatante.

Alors, nous marchâmes en masse contre les rebelles sous les murs de Montbrison et de l'infâme Lyon : alors, nous leur fîmes mordre la poussière : alors nous fournîmes à l'armée républicaine une quantité immense de comestibles ; 640 600 livres de pain, et l'étape à cent mille hommes : les fournitures en pain ont été faites du 7 septembre au 22 octobre suivant. Nous avons tellement épuisé nos ressources en subsistances, que notre commune n'est approvisionnée qu'au jour le jour...

Alors, nous avons rempli le premier, le plus sacré de nos devoirs, en adressant nos hommages à cette Montagne sainte qui, au milieu de tous les orages, créa la première République du monde : alors, nous nous écriâmes dans les transports brûlants de notre reconnaissance : Législateurs ! restez, restez à votre poste, achevez l'ouvrage que vous avez si heureusement commencé ; que les Français soient heureux, et avec eux tous les peuples de l'univers. Notre voix a été entendue. Le monde entier sera libre, il sera heureux, et vous aurez des droits assurés à la reconnaissance de l'Europe et à l'admiration de la postérité.

Législateurs ! nous osons vous le dire, avec cette fierté mâle qui caractérise des hommes libres : nous sommes toujours dignes de vous ; nous admirons les génies bienfaisants qui ont mis au jour le gouvernement révolutionnaire qui seul pouvait sauver la Patrie ; nous travaillons constamment à le faire aimer, à le faire respecter.

Nous avons instruit le peuple ; ... ce peuple, qui fut toujours bon, mais quelquefois trop crédule, a ouvert les yeux, et bientôt sur les débris de la superstition, la philosophie a élevé l'autel de la liberté, où cette déité recevra éternellement nos hommages.

Législateurs ! le peuple de Commune-d'Armes vous déclare, en face de tous les Républicains français, qu'il ne veut plus salarier le culte catholique, il voue une haine éternelle à ces prêtres dont les dogmes ridicules ont fait couler des flots de sang, et retardé pendant tant de siècles les progrès de la raison universelle. Ici, la solennité des décades présente l'image

(1) Broch. impr. 8 p. (C 292, pl. 941, p. 14).